

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal



Regard sur la défavorisation à Montréal

Série 2

CSSS du Coeur-de-l'Île



Québec 

Une réalisation du secteur Surveillance de l'état de santé à Montréal (SÉSAM)

Direction de santé publique
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

1301, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2L 1M3
Téléphone : 514 528-2400

www.santepub-mtl.qc.ca

Rédaction

Christiane Montpetit
Édith Bergeron

Traitement des données

James Massie
Kosal khun
Ariel Alexis

Cartographie

Maryam Bazargani

Graphisme

Paul Cloutier

Infographie

Martin L'Ecuyer

Les auteurs remercient les personnes suivantes pour leur soutien et leurs commentaires

À la Direction de santé publique : Carl Drouin, Stéphanie Vidal

Les membres du Comité régional d'utilisateurs d'information sociosanitaire

Dans la même série:

CSSS de l'Ouest-de-l'Île
CSSS de Dorval-Lachine-LaSalle
CSSS du Sud-Ouest-Verdun
CSSS de la Pointe-de-l'Île
CSSS Lucille-Teasdale
CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel
CSSS de la Montagne
CSSS Cavendish
CSSS Jeanne-Mance
CSSS de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent
CSSS du Cœur-de-l'Île
CSSS d'Achetsic et Montréal-Nord
Région sociosanitaire de Montréal (à paraître sous peu)

© Direction de santé publique
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2011)
Tous droits réservés

ISBN 978-2-89494-672-5 (ensemble)
ISBN 978-2-89673-007-0 (série 2) (version imprimée)
ISBN 978-2-89673-008-7 (série 2) (version PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2011
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2011

Prix : 8,00 \$

En bref...

- Le territoire du CSSS du Cœur-de-l'Île se distingue, par rapport à Montréal, par l'importance de la défavorisation sociale. La majorité des résidents vivent dans des milieux où les conditions sont les plus défavorables socialement, et c'est le cas de la plupart d'entre eux dans le voisinage de La Petite-Patrie-Est.
- Bien qu'à l'échelle du CSSS la répartition de la défavorisation matérielle soit similaire à celle de l'ensemble de la région, il existe des distinctions marquées entre les secteurs et les voisinages. En effet, la défavorisation matérielle est bien plus présente dans le secteur de CLSC de Villeray que dans celui de La Petite-Patrie. Dans le voisinage de Villeray-Est notamment, c'est près de la moitié de la population qui vit dans les conditions matérielles les plus défavorables, alors que ce n'est le cas que pour 11 % des résidents du voisinage de Villeray-Ouest, soit la plus faible proportion du secteur Villeray.
- En considérant les conditions sociales et matérielles de façon simultanée pour voir les milieux les plus vulnérables qui combinent défavorisation sociale et matérielle, la part de la population du CSSS du Cœur-de-l'Île vivant une situation de défavorisation combinée est légèrement supérieure à celle observée pour l'ensemble de Montréal. Ces conditions concernent principalement la population du voisinage de Villeray-Est et, dans une moindre mesure, celle de Villeray-Centre.
- Comparativement à la situation qui prévalait en 2001, la proportion de la population demeurant dans des aires où les conditions matérielles sont des plus défavorables a beaucoup diminué. Cette baisse est plus marquée dans le secteur de La Petite-Patrie. Quant aux conditions sociales, la part de la population vivant dans des milieux défavorisés socialement a légèrement augmenté.
- De même, comparativement à 2001, une plus faible proportion de la population en 2006 vit dans des aires marquées par la défavorisation combinée, sauf dans le voisinage de Villeray-Centre, où la part a augmenté. Toutefois, le profil des conditions plus défavorables socialement (pas matériellement) est encore plus représenté sur le territoire du CSSS, en particulier dans La Petite-Patrie.

Mot du directeur

De tous les déterminants sociaux de la santé, l'importance des facteurs socioéconomiques ne fait plus de doute. Au Québec, l'indice de défavorisation a été développé afin de caractériser les conditions de vie matérielles et sociales des milieux dans lesquels vivent les populations locales pour être en mesure, par la suite, d'établir leur lien avec leur santé. Depuis plus d'une décennie, plusieurs études ont tour à tour démontré l'association du niveau de défavorisation, sociale ou matérielle, à diverses mesures d'état de santé : espérance de vie en santé, mortalité par cancer, mortalité prématurée, traumatismes, morbidité et difficultés d'adaptations sociales vécues par les jeunes, utilisation des services de santé et des services sociaux, notamment.

La série Regard sur la défavorisation à Montréal présente les informations permettant de documenter l'ampleur et la répartition des disparités sociales et matérielles dans chacun des CSSS et de ses territoires sociosanitaires constituants (secteurs de CLSC, voisinages) relativement à la situation dans l'ensemble de la région sociosanitaire montréalaise. Il s'agit d'un outil particulièrement utile pour localiser les espaces qui accueillent une concentration plus importante de populations défavorisées. Qui plus est, en comparant la situation lors des deux derniers recensements, les portraits permettent d'établir si les territoires défavorisés sont les mêmes ou s'il existe de nouvelles zones de pauvreté.

Nous espérons que ces constats sur la situation de défavorisation particulière dans chaque CSSS permettront aux décideurs et aux intervenants des réseaux locaux de santé et à leurs partenaires de faciliter la planification, la gestion et le suivi des programmes et services de façon à ce qu'ils répondent le mieux possible aux besoins des populations plus démunies.

Le directeur de santé publique,



Richard Lessard, M.D.

Les voisinages du CSSS du Coeur-de-l'Île

Qu'est-ce qu'un voisinage?

La carte des voisinages de l'île de Montréal a été conçue par la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal en collaboration avec divers intervenants locaux. Elle a pour but de diviser les territoires sociosanitaires de la région montréalaise en unités plus fines qui reflètent des réalités sociales distinctes et, bien souvent, des milieux nécessitant des interventions différentes.

Cette série 2 est basée sur la version finale de la carte des voisinages, avec 111 voisinages pour l'ensemble de l'île.

À propos de la défavorisation

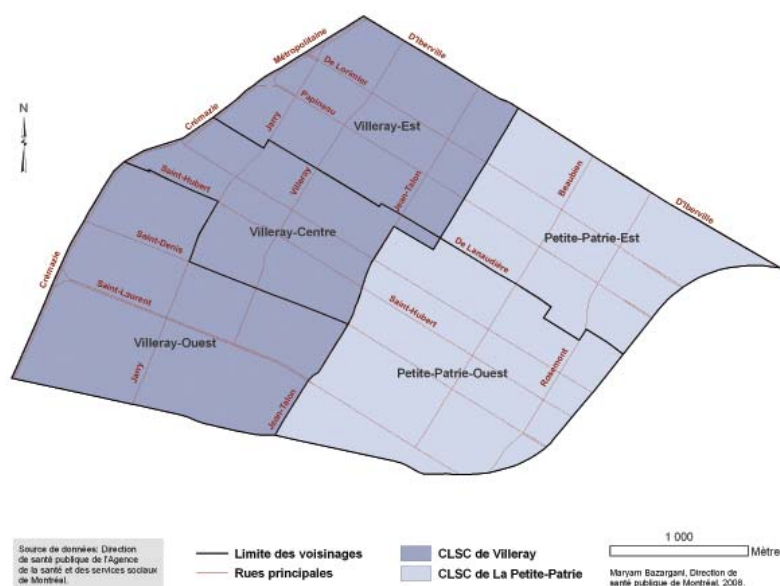
La mesure de la défavorisation¹ permet de caractériser **les conditions de vie** de la population du CSSS par rapport à celles de l'ensemble de la population montréalaise. Son examen est d'autant plus pertinent que la présence d'écarts de santé et de bien-être reliés à la défavorisation sociale et matérielle est maintenant bien documentée.

La défavorisation caractérise le **milieu** dans lequel vit un individu à partir d'un agrégat de caractéristiques des résidents d'une aire de diffusion, soit une petite unité géographique composée de 400 à 700 personnes pour lesquelles les données de recensement sont disponibles. L'indice est composé de plusieurs indicateurs pour cerner la dimension matérielle de la défavorisation (revenu moyen par personne, proportion de personnes sans diplôme d'études secondaires et proportion de personnes occupant un emploi) et sa dimension sociale (proportion de familles monoparentales, proportion de personnes vivant seules, séparées, divorcées ou veuves).

L'indice de défavorisation est présenté en cinq (5) catégories allant des conditions les plus favorables (en vert sur les cartes, quintile 1 dans les tableaux) aux conditions les plus défavorables (en rouge sur les cartes, quintile 5 dans les tableaux).

La première partie de ce portrait présente les conditions de défavorisation à partir des données du recensement de 2006. La seconde partie examine l'évolution de la situation de défavorisation en comparant ces conditions en 2006 à celles établies à partir de l'indice de défavorisation basé sur le recensement de 2001.

Carte des voisinages
Coeur-de-l'Île, 2006



¹ Pour plus de détails sur la méthode, voir la publication suivante : Khun, K., C. Drouin et C. Montpetit (2008). *Regard sur la défavorisation à Montréal. Région sociosanitaire de Montréal*. Série 1, disponible sur le site de l'Espace montréalais d'information sociosanitaire (ÉMIS) : <http://www.emis.santemontreal.qc.ca>

REGARD SUR LA DÉFAVORISATION EN 2006

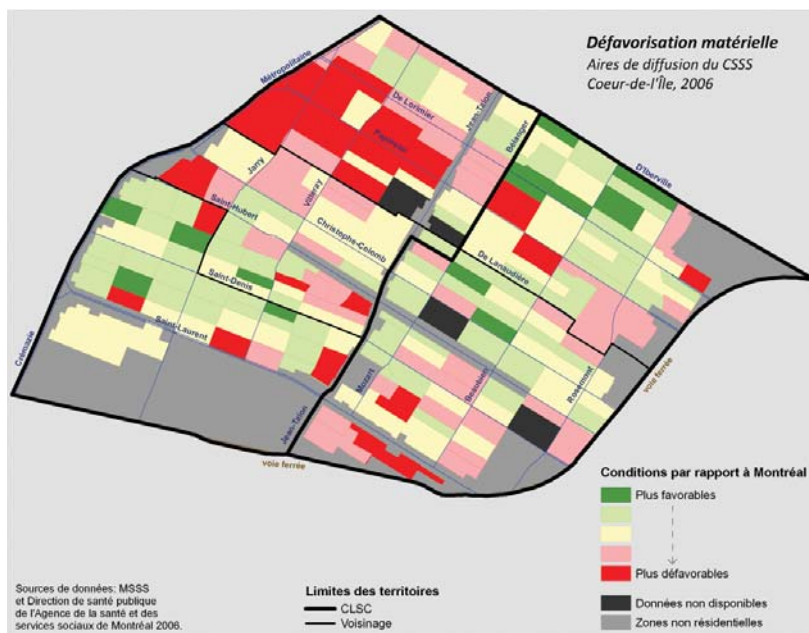
La défavorisation matérielle en 2006

Bien que le territoire du CSSS présente une proportion très légèrement inférieure (37 %) à celle de Montréal (40 %) de personnes demeurant dans des aires défavorisées matériellement (quintiles 4 et 5), cette part varie entre les secteurs et les voisinages.

Comme l'illustre la carte, on retrouve une plus grande concentration des aires où les conditions matérielles sont défavorables (en rouge et en rose) dans le secteur de Villeray. Dans ce territoire, 24 % des résidents, soit 14 142 personnes, demeurent dans des milieux où les conditions sont les plus défavorables matériellement (quintile 5) comparativement à 8 % de la population du secteur de La Petite-Patrie. En considérant également les conditions associées au 4^{ième} quintile, cette proportion s'élève à 44 % dans le secteur de Villeray (un peu plus de 26 000 personnes) et à 28 % dans celui de La Petite-Patrie.

Les conditions les plus défavorables matériellement sont particulièrement concentrées dans le voisinage de Villeray-Est, où près de la moitié des résidents sont concernés par de telles conditions associées au quintile 5 (9 939 personnes). En considérant aussi le 4^{ième} quintile de la défavorisation matérielle, on trouve également une part considérable de la population demeurant dans des conditions matériellement défavorables dans le voisinage de Villeray-Centre (40 % ou 7 017 personnes).

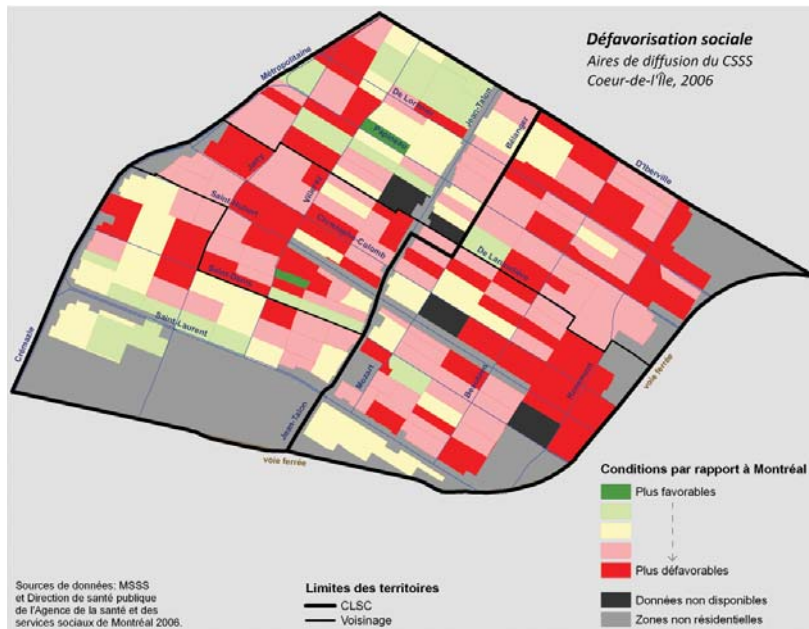
Les conditions favorables matériellement (quintiles 1 et 2, en vert sur la carte) sont particulièrement présentes dans les voisinages de Villeray-Ouest et de La Petite-Patrie-Est où respectivement 62 % et 44 % de la population résident dans des aires favorisées. Les aires où les conditions sont les plus favorables matériellement (quintile 1 ou vert foncé) sont assez rares, 4 % de la population du CSSS vivant dans de telles conditions.



Comme l'illustre la carte où le rouge et le rose dominant, la majorité (68%) de la population du CSSS du Cœur-de-l'Île demeure dans un secteur où les conditions sociales sont défavorables (quintile 4 et 5).

Ce secteur est plus défavorisé socialement que le secteur de Villeray, bien que dans les deux cas, la répartition de la population dans les quintiles 4 et 5 de la défavorisation sociale soit supérieure à celle de Montréal.

Dans le secteur de CLSC de Villera y, le voisinage de Villera y-Centre présente une concentration importante de défavorisation sociale, 41 % de la population étant concernée par les conditions sociales les plus défavorables (quintile 5).



Classement du territoire en 2006 selon les valeurs moyennes de défavorisation sociale et matérielle

Pour les conditions de défavorisation matérielle, le CSSS du Cœur-de-l'Île se classe au milieu des autres CSSS, soit au 6^{ième} rang sur les 12 CSSS.

Son rang est toutefois défavorable sur le plan social, puisque le CSSS se classe avant dernier.

Le secteur de La Petite-Patrie se positionne de façon plus avantageuse sur le plan des conditions matérielles que le secteur de Villeray, ce dernier se positionnant parmi les plus défavorisés matériellement (21^{ième} sur les 29 CLSC). Toutefois, le secteur de La Petite-Patrie occupe les derniers rangs pour ce qui est de la composante sociale (27^{ième} sur les 29 CLSC).

Le voisinage de Villeray-Est détient le classement le plus défavorable de tous les voisinages du CSSS sur le plan matériel alors qu'il se positionne 98^{ième} sur les 111 voisinages montréalais.

Les deux voisinages du secteur de La Petite-Patrie se situent parmi les 15 voisinages les plus défavorisés sur le plan social. Dans le secteur de Villeray, le voisinage de Villeray-Centre se situe également dans ce lot (98^{ième} sur 111).

Classement* en 2006 selon les valeurs moyennes de défavorisation		
	Matérielle Rang	Sociale Rang
CSSS du Cœur-de-l'Île	6	11
CLSC de Villeray	21	22
Villeray-Est	98	67
Villeray-Centre	63	98
Villeray-Ouest	41	74
CLSC de La Petite-Patrie	12	27
La Petite-Patrie-Est	48	101
La Petite-Patrie-Ouest	58	99

* Rang sur 12 CSSS, 29 CLSC ou 111 voisinages de la RSS de Montréal, du moins défavorisé au plus défavorisé.

Les profils dominants de conditions de défavorisation

Défavorisation matérielle, sociale ou combinée?

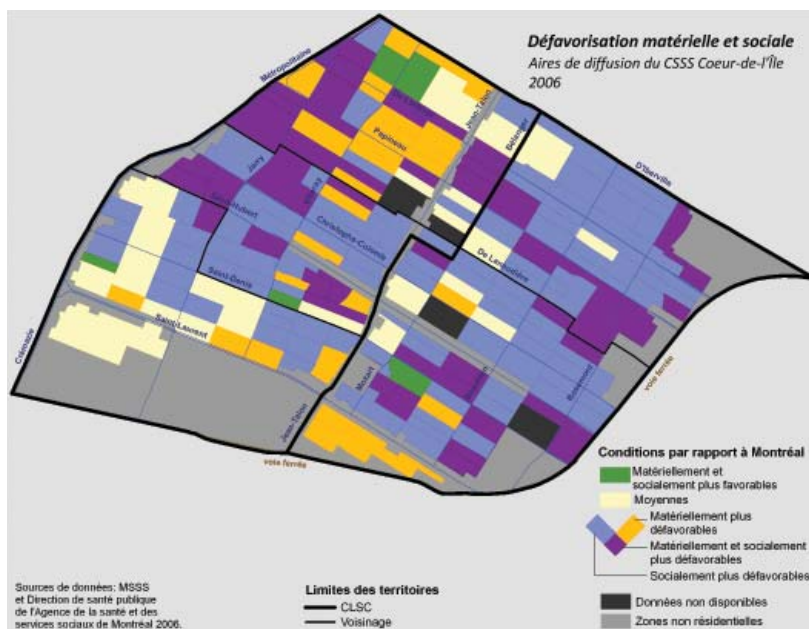
Cette carte représente de façon simultanée la défavorisation matérielle et sociale, afin de voir les zones où les populations sont parmi les plus vulnérables, c'est-à-dire celles qui combinent désavantages matériels et fragilité du réseau social, des facteurs associés à une moins bonne santé.

Le profil dominant du CSSS est celui où les conditions sont socialement plus défavorables (en bleu sur la carte), 46 % des résidents (48 434 personnes) demeurent dans une aire associée à ce profil. Ces conditions sont beaucoup plus présentes dans le secteur de La Petite-Patrie (61 %) que dans celui de Villeray (34 %).

On retrouve la plus grande concentration de personnes demeurant dans des zones associées à ce profil dans le voisinage de La Petite-Patrie-Est, soit 68 % de la population (13 122 personnes). Bien que la proportion y soit moindre (57 %), on retrouve toutefois un effectif plus élevé de personnes demeurant dans ces conditions socialement plus défavorables dans le voisinage de La Petite-Patrie-Ouest, soit 14 966 résidents.

Le profil de défavorisation combinée (en mauve sur la carte) est également légèrement surreprésenté par rapport à Montréal (22 % comparativement à 16 %). Ces conditions concernent plus spécifiquement le secteur de Villeray, en particulier le voisinage de Villeray-Est où 39 % de la population (8 399 personnes) réside dans des aires combinant les conditions matérielles et sociales les plus défavorables. Le voisinage de Villeray-Centre présente aussi une proportion importante de la population vivant dans un contexte de défavorisation combinée (29 %).

Dans le voisinage de Villeray-Est, on retrouve également le nombre et la proportion les plus élevés du CSSS de résidents (39 % ou 7 940 personnes) habitant dans des aires où les conditions sont matériellement plus défavorables (en orange sur la carte).



REGARD SUR L'ÉVOLUTION DE LA DÉFAVORISATION ENTRE 2001 ET 2006

Il est nécessaire de pouvoir détecter les contextes et les populations les plus défavorisés afin de mieux planifier les actions et services qui leur sont destinés. On sait qu'à Montréal, les territoires défavorisés d'il y a trente ans ne sont plus nécessairement les mêmes aujourd'hui. Des milieux à forte concentration de pauvreté existent toujours, mais on trouve aussi de plus en plus des petites poches de pauvreté qui n'épousent à peu près jamais la forme d'un quartier complet et qui sont dispersées dans la grande région montréalaise. Il est important de pouvoir suivre les territoires dans le temps pour détecter ces changements et ainsi être en mesure d'adapter nos interventions.

À cette fin, cette section présente d'abord l'évolution de la répartition des populations dans les différents quintiles de défavorisation et les changements relatifs aux profils de conditions entre 2001 et 2006.

Ensuite, afin de d'illustrer l'évolution spatiale de la défavorisation, trois séries de cartes ont été produites.

1. La première série détaille les changements en s'attardant à toutes les conditions, des plus défavorables aux plus favorables. Les cartes permettent de voir notamment jusqu'à quel point la situation est demeurée stable et, lorsque la situation a changé, de déterminer la nature des changements.
2. La seconde série de cartes se concentre plutôt sur les zones extrêmes de la défavorisation, c'est-à-dire celles où les conditions sont les plus défavorables; elles permettent de voir si les zones défavorisées en 2006 sont toujours les mêmes et de détecter les nouvelles poches de pauvreté.
3. La troisième série, quant à elle, porte sur les zones où les conditions sont les plus favorables, rendant possible notamment une identification des milieux qui ont connu un certain embourgeoisement².

Évolution de la répartition des populations dans les différents quintiles de défavorisation entre 2001 et 2006

En ce qui concerne la défavorisation matérielle entre 2001 et 2006, la part des résidents du CSSS vivant dans les conditions matérielles les plus défavorables (quintile 5) est demeurée semblable : elle était de 19 % en 2001 et de 17 % en 2006. Toutefois, dans le secteur de La Petite-Patrie, cette baisse a été plus importante, soit de six points de pourcentage (de 14 % à 8 %).

Dans le CSSS, une diminution de 10 points de pourcentage de la proportion de personnes demeurant dans des aires associées au 4^{ième} quintile de la défavorisation matérielle est aussi perceptible; elle est passée de 30 % à 20 % (de 31 825 à 21 048 personnes).

Dans le voisinage de La Petite-Patrie-Est, en considérant également les quintiles 4 et 5, la diminution a été encore plus considérable, la part des gens vivant dans les conditions défavorables matériellement étant passée de 52 % à 20 % (de 9 474 à 3 886 individus).

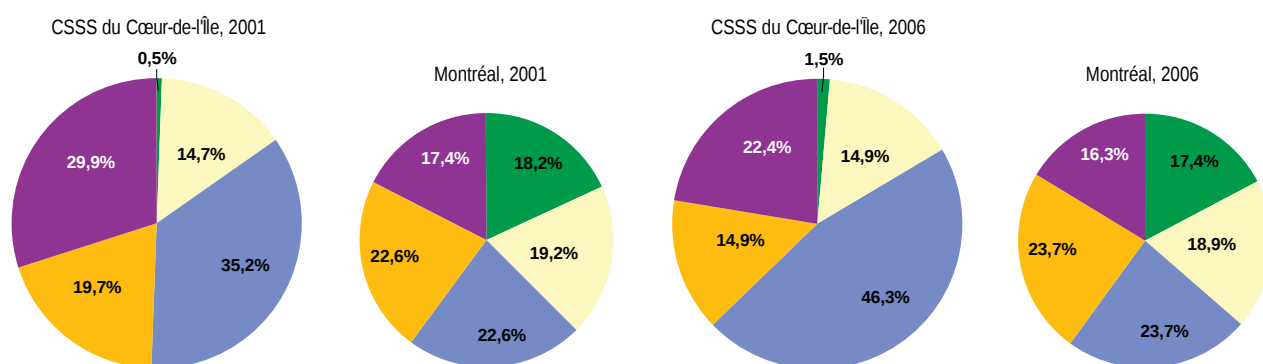
² Un phénomène défini comme une transformation socio-économique d'un quartier engendrée par l'arrivée progressive d'une nouvelle classe de résidents qui en restaure le milieu physique et en rehausse le niveau de vie.

Quant à la défavorisation sociale à l'échelle du CSSS, le pourcentage de la population demeurant dans les conditions sociales les plus défavorables est passé de 29 % (29 915 personnes) en 2001 à 32 % (33 836 personnes) en 2006.

Dans le secteur de Villeray, la proportion de résidents dans des aires où les conditions sociales sont les plus défavorables a augmenté de 19 % à 24 % pendant cette période.

Dans La Petite-Patrie, déjà défavorisée socialement en 2001, on note une faible augmentation de la proportion de personnes vivant dans des conditions sociales défavorables, que l'on considère le quintile 5 (de 41 % à 43 %) ou le quintile 4 (de 37 % à 39 %). La situation est demeurée stable dans le voisinage de La Petite-Patrie-Ouest, mais s'est détériorée socialement dans le voisinage de La Petite-Patrie-Est.

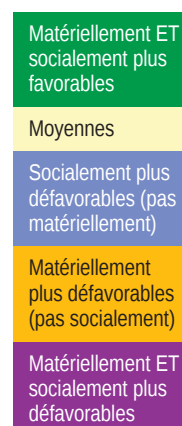
Évolution des profils de conditions de défavorisation entre 2001 et 2006



À l'échelle du CSSS, le changement le plus important entre 2001 et 2006 concerne le profil de conditions plus défavorables socialement. L'augmentation de la part de la population vivant dans des aires marquées par un profil social défavorable a été de plus de 10 points de pourcentage (ou de 36 915 à 48 434 individus). Cette variation est plus élevée dans le secteur de La Petite-Patrie (de 46 % à 61 %) que dans celui de Villeray (de 27 % à 34 %).

Il y a toutefois moins de personnes vivant dans les zones marquées par la défavorisation combinée dans les deux secteurs de CLSC. La diminution est d'autant plus importante dans le secteur de La Petite-Patrie, notamment dans le voisinage de La Petite-Patrie-Est où la part de résidents vivant dans des aires associées à ce profil a chuté de 43 % en 2001 à 20 % en 2006 (7 680 à 3 886 personnes).

On trouve également un plus faible pourcentage de la population habitant des aires reliées au profil de conditions matériellement plus défavorables, un recul de cinq points de pourcentage. Le secteur de Villeray a connu la plus forte diminution de la part de la population dans ce profil (de 26 % ou 15 514 personnes à 20 % ou 12 054 personnes).



Évolution spatiale de la défavorisation

1. Changements détaillés à l'échelle des aires de diffusion

Dans la première série de cartes, la comparaison des valeurs de défavorisation matérielle et sociale des aires de diffusion en 2001 et 2006 permet de distinguer sept possibilités qui traduisent des changements de nature favorable ou défavorable ou encore le maintien des mêmes conditions entre 2001 et 2006.

Ainsi, par rapport à 2001, il peut y avoir :

Des changements de nature favorable, soit un passage :

- des conditions les plus défavorables (quintiles 4 ou 5) aux plus favorables (quintiles 1 ou 2) : en vert foncé sur la carte
- des conditions les plus défavorables (quintiles 4 ou 5) aux moyennes (quintile 3) : en vert moyen
- des conditions moyennes (quintile 3) aux plus favorables (quintiles 1 ou 2) : en vert pâle

Stabilité

- Les aires sont demeurées dans la même catégorie de conditions : en gris foncé

Des changements de nature défavorable, soit un passage :

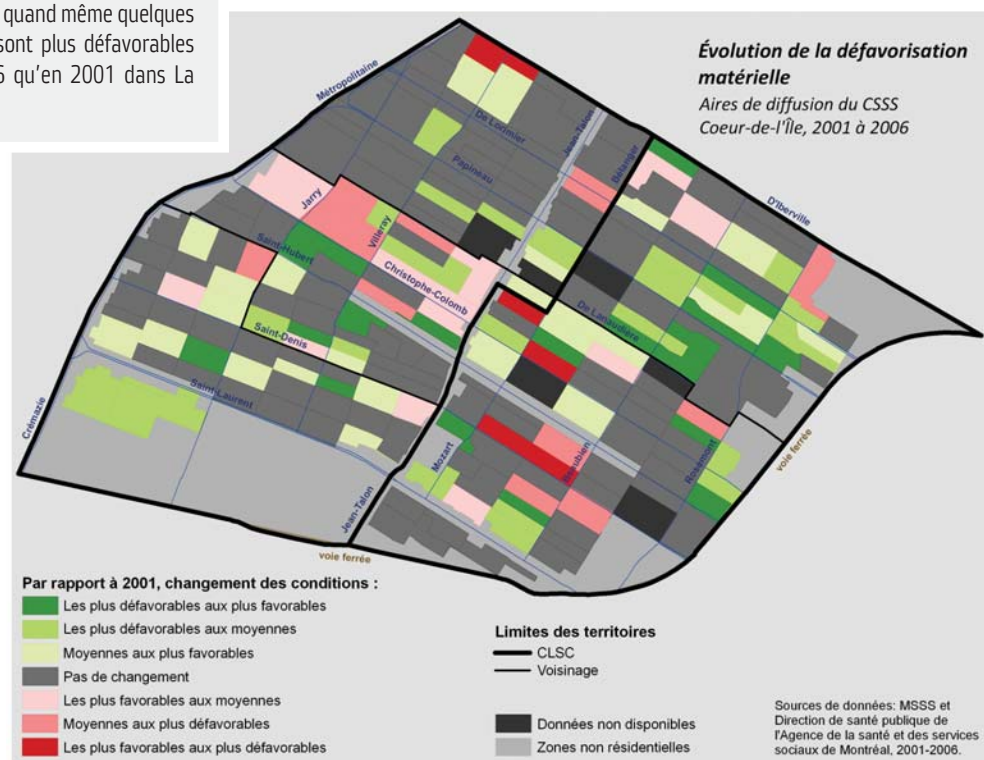
- des conditions les plus favorables (quintiles 1 ou 2) aux moyennes (quintile 3) : en rose pâle
- des conditions moyennes (quintile 3) aux plus défavorables (quintiles 4 ou 5) : en rose moyen
- des conditions les plus favorables (quintiles 1 ou 2) aux plus défavorables (quintiles 4 ou 5) : en rouge



Évolution globale de la défavorisation matérielle

Quelques constats

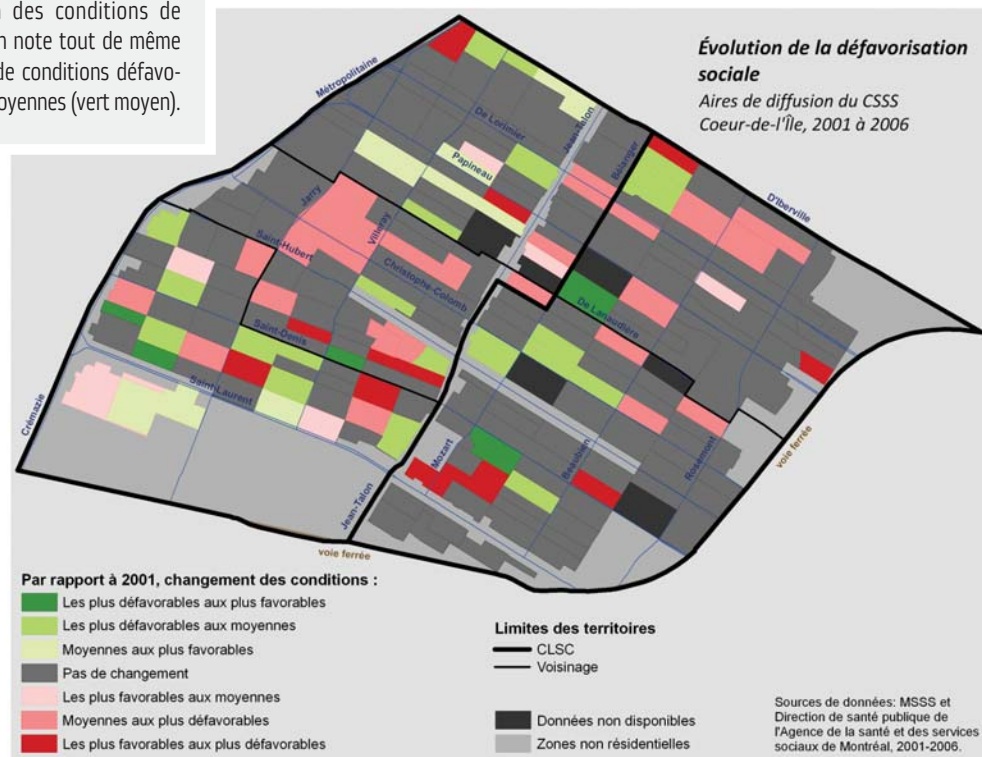
- Plusieurs aires ont changé de conditions sur le plan matériel entre 2001 et 2006 sur l'ensemble du territoire. On note cependant une plus grande stabilité dans le voisinage de Villieray-Est.
- Dans les secteurs où il y a eu un changement en ce qui concerne les conditions matérielles, celui-ci est le plus souvent favorable, comme le représente la couleur verte sur la carte.
- On note une concentration d'aires de diffusion dont les conditions sont plus favorables en 2006 comparativement à 2001 dans le secteur de La Petite-Patrie. Il y a quand même quelques aires où les conditions sont plus défavorables matériellement en 2006 qu'en 2001 dans La Petite-Patrie-Est.



Évolution globale de la défavorisation sociale

Quelques constats

- Les changements survenus sur le plan de la défavorisation sociale sont répartis sur l'ensemble du territoire du CSSS.
- Bon nombre d'aires de diffusion ont connu un changement défavorable (en rose et rouge). On trouve une détérioration des conditions sociales dans les deux secteurs de CLSC.
- Même si la plupart des changements constituent une dégradation des conditions de défavorisation sociale, on note tout de même quelques aires passées de conditions défavorables à des conditions moyennes (vert moyen).



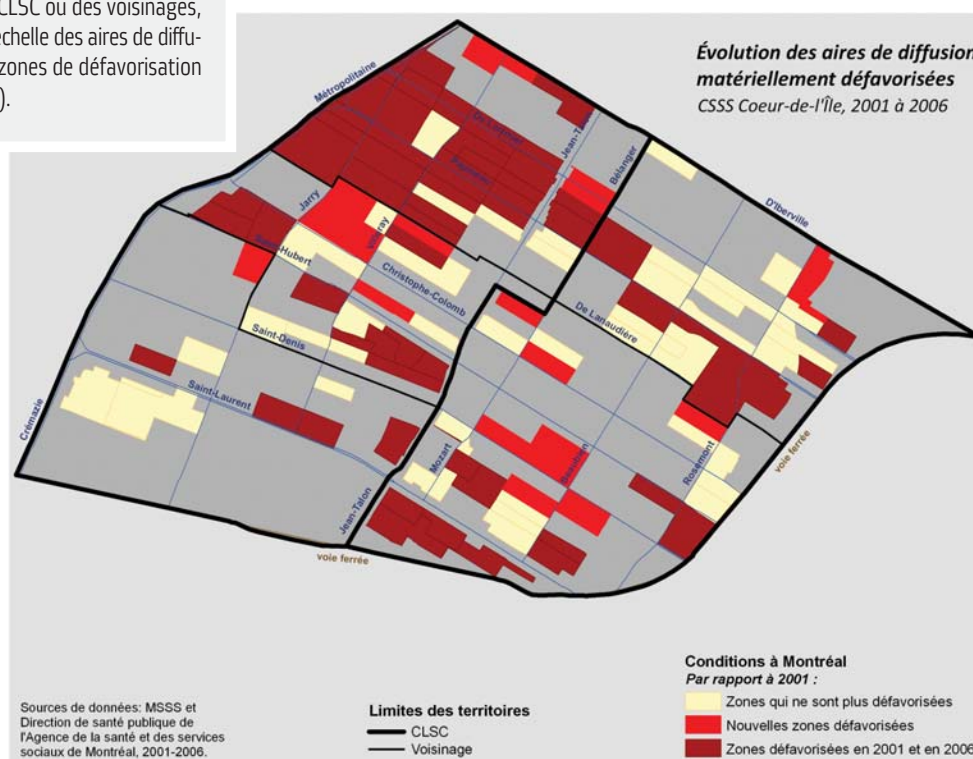
2. Les aires les plus défavorisées sont-elles toujours les mêmes?

La deuxième série de cartes se concentre plutôt sur l'évolution entre 2001 et 2006 des aires où **les conditions sont les plus défavorables** (aires dont les valeurs de défavorisation se classent dans les quintiles 4 ou 5). Les cartes permettent de connaître et localiser 1- les zones où les conditions sont des plus défavorables tant en 2006 qu'en 2001 (en rouge foncé); 2- les zones où les conditions étaient défavorables en 2001 et ne le sont plus en 2006 (en jaune) et 3- les nouvelles zones de pauvreté où les conditions sont des plus défavorables (en rouge clair).

Évolution des aires les plus défavorisées matériellement

Quelques constats

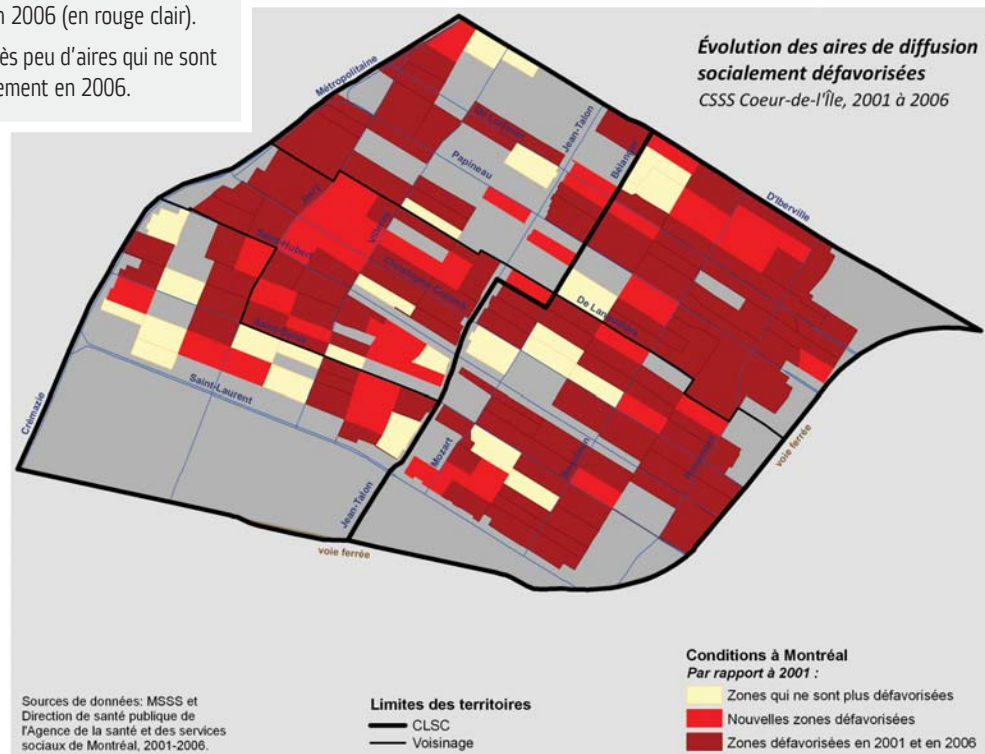
- Beaucoup de zones défavorisées matériellement en 2001 ne le sont plus en 2006 (en jaune). Les aires qui ne sont plus défavorisées matériellement sont réparties un peu partout sur le territoire, sauf que l'Est du secteur Villeray présente une concentration d'aires défavorisées matériellement aux deux recensements (en rouge foncé).
- Bien que l'analyse précédente de l'évolution de la répartition par quintile de défavorisation montrait une amélioration des conditions matérielles à l'échelle des secteurs de CLSC ou des voisinages, on observe toutefois, à l'échelle des aires de diffusion, quelques nouvelles zones de défavorisation matérielle (en rouge clair).



Évolution des aires les plus défavorisées socialement

Quelques constats

- Plusieurs secteurs se retrouvaient dans les quintiles 4 et 5 de la défavorisation sociale en 2001 et le sont toujours en 2006, comme en témoigne l'importance des aires en rouge foncé partout sur le territoire.
- On observe aussi plusieurs nouvelles zones de défavorisation sociale en 2006 (en rouge clair).
- Dans l'ensemble, il y a très peu d'aires qui ne sont plus défavorisées socialement en 2006.



La dernière série de cartes se concentre plutôt sur l'évolution entre 2001 et 2006 des aires où **les conditions sont les plus favorables** (aires dont les valeurs de défavorisation se classent dans les quintiles 1 ou 2). Les cartes permettent de connaître et localiser 1- les zones où les conditions étaient les plus favorables en 2001 et le sont toujours en 2006 (en vert foncé); 2- les zones où les conditions étaient des plus favorables en 2001 mais ne le sont plus en 2006 (en jaune) et 3- les nouvelles zones où les conditions sont les plus favorables en 2006 (en vert clair).

Quelques constats

- Il y a très peu d'aires qui étaient parmi les plus favorisées matériellement en 2001 et le sont toujours en 2006.
- On remarque toutefois qu'il y a plusieurs nouvelles aires favorisées matériellement (en vert clair) réparties sur l'ensemble du territoire, mais dans une moindre mesure dans l'Est du secteur Villaray.
- Les aires qui ne sont plus favorisées matériellement en 2006 sont plutôt dispersées sur le territoire.



Évolution des aires les plus favorisées socialement

Quelques constats

- Il y a très peu de zones qui étaient parmi les plus favorisées socialement en 2001 et en 2006.
- De plus, quelques aires de diffusion dispersées sur l'ensemble du territoire ne sont plus considérées comme les plus favorisées socialement en 2006 (en jaune).
- On retrouve quelques nouvelles aires de diffusion qui sont devenues socialement favorisées depuis 2006, dans le secteur de Villeray surtout.



Tableaux

Répartition de la défavorisation matérielle et sociale en 2006

Répartition de la défavorisation matérielle selon les quintiles (Zone de référence : Montréal)											
	Conditions plus favorables		<----->						Conditions plus défavorables		Total
	Q1		Q2		Q3		Q4		Q5		
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	
RSS de Montréal	355 357	20	355 247	20	355 593	20	355 252	20	355 128	20	1 776 577
CSSS du Cœur-de-l'île	5 379	5	30 103	29	30 150	29	21 048	20	18 005	17	104 685
CLSC de Villeray	2 055	3	15 586	26	15 290	26	11 902	20	14 142	24	58 975
Villeray-Est	0	0	1 358	6	3 592	17	6 400	30	9 939	47	21 289
Villeray-Centre	360	2	3 831	21	6 683	37	4 923	28	2 094	12	17 891
Villeray-Ouest	1 695	9	10 397	53	5 015	25	579	3	2 109	11	19 795
CLSC de La Petite-Patrie	3 324	7	14 517	32	14 860	33	9 146	20	3 863	8	45 710
La Petite-Patrie-Est	2 525	13	5 999	31	6 864	36	1 801	9	2 085	11	19 274
La Petite-Patrie-Ouest	799	3	8 518	32	7 996	30	7 345	28	1 778	7	26 436

Répartition de la défavorisation sociale selon les quintiles (Zone de référence : Montréal)											
	Conditions plus favorables		<----->						Conditions plus défavorables		Total
	Q1		Q2		Q3		Q4		Q5		
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	
RSS de Montréal	355 445	20	355 278	20	355 166	20	355 696	20	354 992	20	1 776 577
CSSS du Cœur-de-l'île	971	1	8 824	8	23 027	22	38 028	36	33 835	32	104 685
CLSC de Villeray	971	2	7 647	13	16 031	27	19 997	34	14 329	24	58 975
Villeray-Est	580	3	3 715	17	6 412	30	6 608	31	3 974	19	21 289
Villeray-Centre	391	2	986	6	1 530	9	7 596	42	7 388	41	17 891
Villeray-Ouest	0	0	2 946	15	8 089	41	5 793	29	2 967	15	19 795
CLSC de La Petite-Patrie	0	0	1 177	3	6 996	15	18 031	39	19 506	43	45 710
La Petite-Patrie-Est	0	0	713	4	1 543	8	8 250	43	8 768	45	19 274
La Petite-Patrie-Ouest	0	0	464	2	5 453	21	9 781	37	10 738	41	26 436

Répartition de la défavorisation selon les profils (Zone de référence : Montréal)											
	Conditions par rapport à Montréal								Total		
	matériellement ET socialement plus favorables		moyennes		socialement plus défavorables (pas matériellement)		matériellement plus défavorables (pas socialement)			matériellement ET socialement plus défavorables	
	n	%	n	%	n	%	n	%		n	%
RSS de Montréal	312 074	17	332 664	19	421 459	24	421 151	24	289 229	16	1 776 577
CSSS du Cœur-de-l'île	1 562	1	15 636	15	48 434	46	15 624	15	23 429	22	104 685
CLSC de Villeray	1 098	2	11 497	19	20 336	34	12 054	20	13 990	24	58 975
Villeray-Est	425	2	2 342	11	2 183	10	7 940	37	8 399	39	21 289
Villeray-Centre	371	2	676	4	9 827	55	1 860	10	5 157	29	17 891
Villeray-Ouest	302	2	8 479	43	8 326	42	2 254	11	434	2	19 795
CLSC de La Petite-Patrie	464	1	4 139	9	28 098	61	3 570	8	9 439	21	45 710
La Petite-Patrie-Est	0	0	2 256	12	13 132	68	0	0	3 886	20	19 274
La Petite-Patrie-Ouest	464	2	1 883	7	14 966	57	3 570	14	5 553	21	26 436

Répartition de la défavorisation matérielle et sociale en 2001

Répartition de la défavorisation matérielle selon les quintiles (Zone de référence : Montréal)

	Conditions plus favorables Q1		Q2		Q3		Q4		Conditions plus défavorables Q5		Total
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	
RSS de Montréal	349 397	20	349 649	20	349 085	20	349 634	20	349 396	20	1 747 161
CSSS du Cœur-de-l'île	4 188	4	20 016	19	28 708	27	31 825	30	20 199	19	104 936
CLSC de Villeray	1 394	2	10 798	18	15 739	26	18 753	31	13 955	23	60 639
Villeray-Est	0	0	1 024	5	3 259	15	7 414	33	10 758	48	22 455
Villeray-Centre	933	4	5 194	20	8 187	31	8 796	33	3 197	12	26 307
Villeray-Ouest	461	4	4 580	39	4 293	36	2 543	21	0	0	11 877
CLSC de La Petite-Patrie	2 794	6	9 218	21	12 969	29	13 072	30	6 244	14	44 297
La Petite-Patrie-Est	2 310	13	2 523	14	3 758	21	6 145	34	3 329	18	18 065
La Petite-Patrie-Ouest	484	2	6 695	26	9 211	35	6 927	26	2 915	11	26 232

Répartition de la défavorisation sociale selon les quintiles (Zone de référence : Montréal)

	Conditions plus favorables Q1		Q2		Q3		Q4		Conditions plus défavorables Q5		Total
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	
RSS de Montréal	349 329	20	349 610	20	349 106	20	349 477	20	349 639	20	1 747 161
CSSS du Cœur-de-l'île	1 598	2	9 985	10	25 083	24	38 355	37	29 915	29	104 936
CLSC de Villeray	1 598	3	7 502	12	17 904	30	22 037	36	11 598	19	60 639
Villeray-Est	1 206	5	2 014	9	8 058	36	7 965	35	3 212	14	22 455
Villeray-Centre	392	1	3 772	14	5 585	21	10 324	39	6 234	24	26 307
Villeray-Ouest	0	0	1 716	14	4 261	36	3 748	32	2 152	18	11 877
CLSC de La Petite-Patrie	0	0	2 483	6	7 179	16	16 318	37	18 317	41	44 297
La Petite-Patrie-Est	0	0	1 132	6	2 881	16	6 625	37	7 427	41	18 065
La Petite-Patrie-Ouest	0	0	1 351	5	4 298	16	9 693	37	10 890	42	26 232

Répartition de la défavorisation selon les profils (Zone de référence : Montréal)

	Conditions par rapport à Montréal								Total		
	matériellement ET socialement plus favorables		moyennes		socialement plus défavorables (pas matériellement)		matériellement plus défavorables (pas socialement)			matériellement ET socialement plus défavorables	
	n	%	n	%	n	%	n	%		n	%
RSS de Montréal	318 001	18	335 710	19	394 420	23	394 334	23	304 696	17	1 747 161
CSSS du Cœur-de-l'Île	561	1	15 436	15	36 915	35	20 669	20	31 355	30	104 936
CLSC de Villeray	561	1	10 929	18	16 441	27	15 514	26	17 194	28	60 639
Villeray-Est	0	0	3 165	14	1 118	5	8 113	36	10 059	45	22 455
Villeray-Centre	0	0	4 445	17	9 869	38	5 304	20	6 689	25	26 307
Villeray-Ouest	561	5	3 319	28	5 454	46	2 097	18	446	4	11 877
CLSC de La Petite-Patrie	0	0	4 507	10	20 474	46	5 155	12	14 161	32	44 297
La Petite-Patrie-Est	0	0	2 219	12	6 372	35	1 794	10	7 680	43	18 065
La Petite-Patrie-Ouest	0	0	2 288	9	14 102	54	3 361	13	6 481	25	26 232

*Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal*

Québec

